

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration des travaux de rénovation du campus Trotabas

13 NOVEMBRE 2023



CONTEXTE, OBJECTIF, PRIORITE, AMBITION

LE CONTEXTE



Le campus Trotabas d'Université Côte d'Azur a réalisé ces derniers mois, d'importantes opérations de rénovation et de transformation qui ont permis d'améliorer les usages, les performances et l'esthétique du campus Trotabas mais également le confort et les conditions d'étude, d'enseignement et de travail.

Dans le cadre du Plan France Relance mis en place par le gouvernement, Université Côte d'Azur a bénéficié de 54 M€ de fonds pour rénover ses principaux campus et améliorer les performances environnementales et

énergétiques de son patrimoine. Sur cette enveloppe budgétaire, le campus Trotabas a obtenu une dotation de 13,3M€ et après plusieurs mois de travaux, toute la communauté a pu découvrir, lors de la rentrée universitaire, le nouveau visage de la Faculté de droit et science politique.

Les travaux du campus Trotabas ont consisté à valoriser et moderniser les bâtiments tout en maintenant l'activité du campus. Un projet équilibré qui vise la performance énergétique, dans le respect du patrimoine architectural du 20^{ème} siècle, avec pour ambition l'amélioration du confort des usagers.

UN OBJECTIF : LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

L'objectif premier de cette rénovation d'envergure était de réduire fortement les consommations d'énergie du campus. Les travaux de rénovation énergétique réalisés sur le campus Trotabas comprennent :

- la réfection de l'enveloppe des bâtiments (principal, bibliothèque et amphithéâtre) avec l'isolation des toitures, façades et remplacement des menuiseries,
- la production de chauffage avec la suppression des chaudières gaz et fioul, remplacées par des pompes à chaleur,
- l'installation de panneaux solaires sur les toits-terrasses et parking (ombrières) pour une surface de 1.900 m² et la mise en œuvre de mobilité douce (7 bornes de recharge pour véhicule électrique), la création de stationnement pour vélos et trottinettes,
- la création d'un espace détente extérieur (pergola) et la rénovation de la salle des pas perdus.

Les travaux de performance énergétique réalisés sur le site permettront, in fine, une réduction des consommations énergétiques de 60 %, dont 20% d'énergie générés par les panneaux photovoltaïques.

Université Côte d'Azur, dans sa démarche environnementale raisonnée, répond ainsi aux enjeux énergétiques avec une réduction de 86% du taux de carbone réalisée grâce à l'abandon des énergies fossiles (gaz et fioul).

UNE PRIORITE : LA PRESERVATION ARCHITECTURALE

La difficulté, notamment lors de rénovation, est de moderniser un bâtiment d'un point de vue technique sans dénaturer l'aspect architectural. Comme le souligne Jean-Paul GOMIS, architecte en charge du projet : « *La rénovation de l'enveloppe des bâtiments pose la question du patrimoine. Il était important de respecter la noblesse du bâtiment, véritable témoignage de l'architecture des années 60, en évitant les stigmates des enveloppes performantes d'aujourd'hui.* »

L'université se félicite d'aboutir à un projet équilibré qui ne privilégie pas la technique au détriment de l'esthétique et inversement, qui modernise tout en respectant l'histoire. Un tel équilibre a nécessité de nombreux arbitrages pour atteindre les objectifs fixés.

UNE AMBITION : LE CONFORT DES USAGERS

L'amélioration du confort des occupants en toute saison ainsi que l'attractivité du site constituent également des enjeux majeurs pour ce projet.

- Des lames brise-soleil sur les châssis et un système de casquette limitant l'arrivée des rayons du soleil sur les façades vitrées permettent de diminuer l'inconfort lié au rayonnement solaire.
- La salle des « pas perdus » a fait peau neuve grâce à l'installation de nouveaux faux-plafonds, davantage de lumières et une mise en valeur de la mosaïque Chagall.
- Les amphithéâtres sont équipés d'un système de rafraîchissement pour diminuer, de quelques degrés, la température des lieux en été.

Le véritable défi du campus était de maintenir le maximum de cours en présentiel. L'organisation du chantier a donc fait l'objet d'un travail de planification particulier pour limiter les incidences des travaux sur l'année universitaire. Différentes phases de réalisation se sont succédées sur 3 zones distinctes afin que la Faculté de droit et science politique reste toujours ouverte, avec alternativement des espaces accessibles au public et d'autres pas.

Pendant plus d'une année, les nombreux travaux sont venus bousculer le quotidien du campus mais grâce à l'ensemble de ces réalisations, Université Côte d'Azur propose aux étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels, une toute nouvelle expérience de leur cadre de vie universitaire qui concourt au confort et à la réussite de chacun.

Mandataire du groupement Bouygues Batiment Sud-Est

- Encadrement de 34 entreprises sur le chantier,
- Bouygues Bâtiment Sud-Est a favorisé le recours à des pme de la région pour les travaux spécialisés (80 % du montant de l'opération),
- + de 6 000 heures d'insertion réalisées sur le chantier dépassant ainsi les engagements contractuels fixes à 4 080h

Agence d'architecture : Jean-Paul Gomis Architecture

CHIFFRES CLES

- Dotation : 13,3M€
- 1.900 m² de panneaux solaires installés
- 7 bornes de recharges véhicules électriques installés
- 900 menuiseries extérieures installées
- 60% de réduction des consommations énergétiques

VISITE DU CAMPUS

PERFORMANCE ÉNERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ET AMÉLIORATION DU CONFORT ET DE L'ESTHÉTISME DU CAMPUS

Objectifs :

- Réaliser une économie d'énergie globale à l'année proche de 60%.
- Répondre aux enjeux énergétiques avec une réduction de 86% du taux de carbone (CO²).
 - 1900 m² de panneaux photovoltaïques pour une **production annuelle pouvant compenser 40% des besoins en électricité** (ils seront en activité à partir de décembre)
 - 900 menuiseries extérieures (fenêtres, portes) remplacées
 - 1000 luminaires remplacés (LED basse consommation)
 - Mise en place de 7 bornes de recharges véhicules
 - Création de zones mobilité douce : parking vélos et trottinettes avec casiers de recharges batteries.
- **Suppression des énergies fossiles sur le campus (Gaz et fioul), chaque bâtiment dispose de sa production de chaleur (PAC)**, piloté par une Gestion Technique du Bâtiment. L'ensemble des équipements de traitement de chauffage du campus a donc été changé :
 - **7 pompes à chaleurs** basse température (pour chauffer les bâtiments)
 - **8 centrales de traitement d'air** pour réchauffer ou refroidir les espaces, en l'occurrence les 5 amphis de la faculté.



VÉGÉTALISATION DU CAMPUS PAR LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Objectif :

- **Extension de la végétation dans une démarche écologique**
- **Avantages écologiques et environnementaux** attendus : Enrichissement de la biodiversité, extension des îlots de fraîcheur, amélioration de la qualité de l'air.

L'implantation de végétaux permettra notamment de créer des zones d'ombres et de rendre l'espace plus attrayant pour les usagers du site.

- **2680 plantations sont prévues sur l'ensemble du site**, le but étant de créer un jardin forestier.
- La Ville de Nice fournira les plants et assurera les travaux de plantation.
- L'Université devra être en mesure de créer un système d'arrosage et d'en faire le suivi.
- **Date d'intervention programmée : 2024.**

VILLA PASSIFLORES

Travaux :

- La chaudière à fioul a été remplacée par une **pompe à chaleur**

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

ISOLATION THERMIQUE

La Bibliothèque Universitaire, tout comme la Faculté, a bénéficié d'une rénovation avec l'isolation thermique de ces bâtiments.

Objectif : réduction des consommations énergétiques de 50 % par an.



Au total, **sur tout le campus**, cela représente :

- 7 000 m² de façades traitées en isolation et enduit minéral
- 3 600 m² d'isolation de toitures réalisés
- Les menuiseries extérieures ont été remplacées (double vitrage et traitement solaire) :
 - environ 900 menuiseries
 - environ 2000 m² de surfaces vitrées

AMPHI 1 ET 2

« OSE SAVOIR »



Cette phrase a été choisie à la suite d'un sondage auprès des enseignants. 3 citations ont été retenues et soumises au vote des étudiants et personnels enseignants et administratifs du campus. C'est la phrase d'Emmanuel Kant qui a été choisie.

C'est en même temps un clin d'œil à la devise d'Université Côte d'Azur : « Dare to create ».

ESPACE DÉTENTE

Objectif : Améliorer la performance énergétique des bâtiments pour un meilleur confort des usagers

- Création d'un espace extérieur de détente / événementiel
- Avec bornes prises de courant électrique + prises réseau informatique.

RESTAURATION DE LA MOSAÏQUE « LE MESSAGE D'ULYSSE », DE MARC CHAGALL

Bouygues Bâtiment Sud-Est a offert à l'université une restauration de l'œuvre par des spécialistes (**La réserve - Gestion de Collections**) afin qu'elle puisse être mise en valeur à l'occasion de l'année Chagall qui célèbre notamment les 50 ans du Musée Chagall de Nice.

- **L'état de la mosaïque avant les travaux :**
 - o Il y avait des zones à traiter en priorité. 55 tesselles sont apparues manquantes et environ 180 tesselles étaient mobiles, c'est-à-dire prêtes à tomber.
 - o Un encrassement généralisé sur toute la surface était visible avec des dépôts poussiéreux importants sur les zones médianes et basses.
- **Travaux réalisés :**
 - o **La mosaïque a été protégée sur toute sa surface par un latex naturel** (2 couches), durant toute la durée des travaux.
 - o **Ce latex, lors de son retrait a permis un décrassage complet de la surface**, complété par le passage d'un nettoyeur-vapeur à basse pression sur toute la zone basse.
 - o Le retrait du latex a permis aussi de révéler d'autres faiblesses, notamment une quantité importante de tesselles qui étaient désolidarisées (c'est-à-dire prête à tomber) : au total pratiquement **400 tesselles ont été conservées**, chacune avec un numéro correspondant à sa localisation, **puis reposées**
 - o Création et remplacement des 55 tesselles manquantes
 - o Comblement de la partie haute entre la mosaïque et le plafond

Entreprise de restauration : **La Réserve-Gestion de Collections** (installée à La Colle sur Loup. Marion Menardy sera présente pour représenter la Réserve. Cette entreprise propose des prestations scientifiques et techniques en conservation pour le patrimoine privé et public.



En 1967, alors que la Faculté de Droit et des Sciences Economiques se dote d'un grand amphithéâtre de 650 places auquel on accède par une vaste "Salle des Pas perdus", le Doyen Louis Trotabas soumet à Marc Chagall la proposition de réaliser une œuvre monumentale inspirée par « Ulysse, héros méditerranéen de l'intelligence » en s'appuyant sur l'essai de Gabriel Audisio (1946).

*Marc Chagall (1887 – 1985), qui est alors à la maturité de son art, en fait une lecture décisive. Avec les mosaïstes Heidi et Lino Melano, il conçoit une immense composition de 11 mètres sur 3 constituée de 200 000 pièces et la dédie, en **1968**, aux étudiants qui arpentent dès lors une « Salle des Pas perdus ».*

RESTAURATION DU PLAFOND DE LA SALLE DES PAS PERDUS

Le plafond a été dessiné par des étudiants de Masters de L'École de Condé (formations dans les domaines du design, illustration-animation, photographie, artisanat et restauration du patrimoine).



MICRO-ARCHITECTURE (MOBILIER DEVANT L'AMPHI 202)

- Objectif :
 - **Disposer d'un espace d'exposition en lien avec la Salle des pas perdus**
 - **Moderniser et centraliser l'affichage globale de la communication de la faculté** dans cet espace qui permet d'accéder à 3 amphithéâtres (suppression des anciens panneaux de liège abimés)
 - **Disposer d'une micro-architecture mobile et modulable**
 - Création de cimaises mobiles : cloisons d'exposition et/ou d'affichage en acier,
 - Ajout de bancs et pupitres : supports pour les expositions à venir, et au quotidien, lieux de détente et/ou de travail pour les étudiants.

Maîtres d'œuvres :

- *We want every where (Bérangère Armand : Commissaire d'exposition indépendante)*
- *Atelier Blau (atelier d'architecture et d'urbanisme, créé par Boris Lesouëf)*

EXPO PHOTO

- **Objectif : rendre ces espaces de circulation des lieux d'exposition** : En faire des endroits plus visibles et des espaces où l'on s'arrête.
 - 50 photographies composent cette exposition
 - Durée de l'expo : 18 mois (limite légale pour l'exposition d'œuvres éphémères)

À la suite d'un appel à projet photo, 6 artistes ont été sélectionnés (Julia Gat, Eleonora Strano, Eleonora Paciullo, Iris Winckler, Clémence Elman et le duo Schnepf Renou). **Séries de photographies sur le Midi et les rives de la Méditerranée.**

Maître d'œuvre : We want every where (Bérangère Armand : Commissaire d'exposition indépendante)



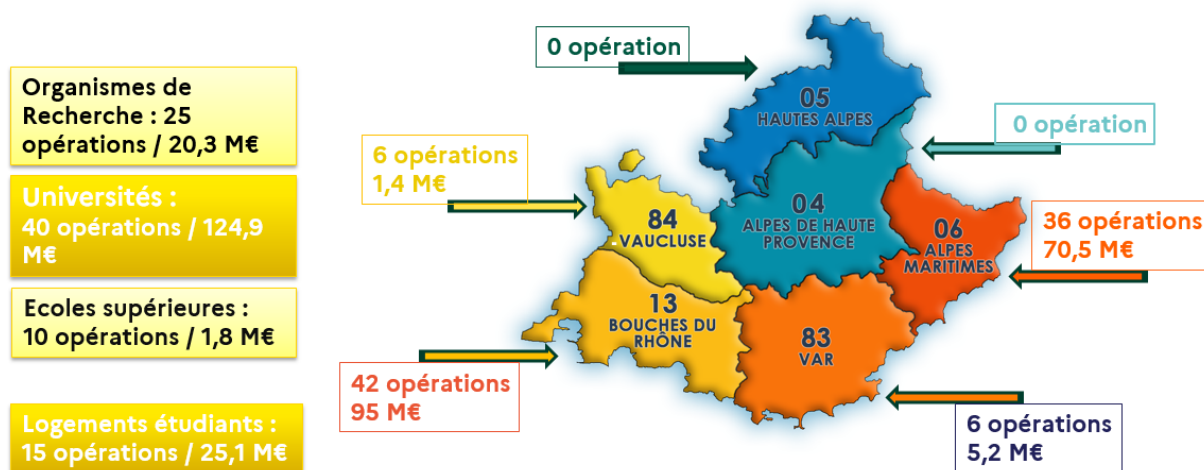
RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance : « rénovation énergétique »

172 millions d'euros pour les bâtiments des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et pour les bâtiments des CROUS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre de l'appel à projets « rénovation énergétique » du plan de relance déployé par le Gouvernement en 2020, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a obtenu une enveloppe de 172 millions d'euros, soit un septième de l'enveloppe nationale, dont plus de 54 millions d'euros pour l'Université Côte d'Azur.



Les financements obtenus vont en particulier permettre la rénovation de campus universitaires stratégiques d'Université Côte d'Azur.

Ce formidable succès est le résultat d'une intense préparation par l'ensemble des opérateurs, en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat.

Le rectorat de région académique, qui a accompagné les opérateurs, instruit et expertisé l'ensemble des dossiers « enseignement supérieur et recherche », assure maintenant la supervision opérationnelle et le pilotage budgétaire des projets, soit **59 projets pour un montant cumulé d'environ 150 millions d'euros**.

Le plan de relance est à ce jour réalisé à environ **60%**, les projets les plus lourds se termineront fin 2024.

À propos de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur est composée des académies d'Aix-Marseille et de Nice.

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille est le recteur de la région académique, chancelier des universités. Le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille est le chef-lieu de la région académique.

La rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation est placée auprès du recteur de région académique. Elle est, à ce titre, l'interlocutrice privilégiée des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du territoire.

<https://www.ac-aix-marseille.fr/la-region-academique-provence-alpes-cote-d-azur-121441>



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Focus sur les travaux de rénovation du Campus Trotabas par Bouygues Bâtiment Sud-Est

Novembre 2023



Afin de garantir la réalisation du chantier dans les meilleures conditions, tout en permettant le bon déroulement de l'année universitaire du campus, des dispositions spécifiques ont été prises.

- Les équipes du chantier ont travaillé en étroite collaboration avec celles de l'université afin d'organiser au mieux la cohabitation entre les travaux et les utilisateurs du site au quotidien (étudiants, enseignants, personnel administratif).
- Les travaux ont été réalisés par phase avec un découpage en 7 zones de travaux et des mises à disposition intermédiaires pour maintenir l'activité du campus.
- Les travaux bruyants ont été suspendus pendant les périodes d'examens.

Les principaux chiffres du chantier

L'objectif principal de cette rénovation concernait l'isolation thermique des bâtiments avec un objectif de réduction des consommations énergétiques de 50 % par an.

Pour atteindre cet objectif,

- 7 000 m² de façades ont été traités en isolation et enduit minéral
- 3 600 m² d'isolation de toitures ont été réalisés
- les menuiseries extérieures ont été remplacées (double vitrage et traitement solaire) : 950 menuiseries et 1 850 m² de surface vitrée
- 875 panneaux photovoltaïques ont été mis en place
- l'ensemble des équipements de traitement de chauffage du campus a été changé :
 - 7 pompes à chaleurs basse température
 - 8 centrales de traitement d'air.

Le délai de réalisation du chantier a été de 12 mois de travaux

Bouygues Bâtiment Sud-Est acteur du territoire

La rénovation du Campus Trotabas a employé près de 200 personnes entre la phase de conception et celle des travaux.

Soucieux de contribuer au développement économique local, Bouygues Bâtiment Sud-Est a favorisé le recours à des PME de la région pour les travaux spécialisés (80 % du montant de l'opération). Par ailleurs, 6 500 heures d'insertion ont été réalisées sur le chantier dépassant ainsi les engagements contractuels fixés à 4 080 heures.

L'œuvre de Chagall

Au-delà de la mise en valeur de l'œuvre du peintre par la rénovation de la salle des pas perdus, Bouygues Bâtiment Sud-Est a offert à l'université une restauration de l'œuvre par des spécialistes (La réserve-Gestion de Collections) afin qu'elle puisse être mise en valeur à l'occasion de l'année Chagall qui célèbre notamment les 50 ans du Musée Chagall de Nice.

A propos de Bouygues Bâtiment Sud-Est

Bouygues Bâtiment Sud-Est, filiale de Bouygues Construction, est présente sur le grand quart Sud-Est de la France et à Monaco (Richelmi). Acteur global de la construction, Bouygues Bâtiment Sud-Est exerce son activité en développement, conception, construction, rénovation, exploitation et maintenance autour d'ouvrages qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie de leurs futurs usagers : habitats, immeubles de bureaux, équipements publics, bâtiments industriels.

Fortement implantée localement, Bouygues Bâtiment Sud-Est collabore avec de nombreux partenaires sous-traitants et fournisseurs régionaux. La filiale partage avec eux ses valeurs d'excellence opérationnelle et de satisfaction client pour construire autrement, dans un cadre respectueux des enjeux sociétaux et environnementaux actuels

En quelques chiffres (2022) :

- 1 030 collaborateurs
- 400 M€ de prise de commandes
- 412 M€ d'activité
- 60 chantiers.

Contact presse : Sylvie Cottin – 06.07.46.66.72 – s-cottin@co2com.com



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

univ-cotedazur.fr



CONTACT PRESSE :

Delphine Sanfilippo - com.presse@univ-cotedazur.fr - 07 86 84 98 13